

Questions orales

M. Guay (Saint-Boniface): Les ministres ont toujours collaboré, et ils continueront de le faire.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

ON DEMANDE QU'UNE COMMISSION ÉTUDIE LES MODALITÉS D'APPLICATION DES RÉGIMES DE REVENU ANNUEL GARANTI

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. En son absence, puisque ma question date du 19 octobre, je l'adresserai au très honorable premier ministre. A la suite du discours du trône qui indique clairement que le gouvernement veut se pencher sur les problèmes économiques au niveau de la famille et de l'individu, étant donné les circonstances dans lesquelles vivent les personnes défavorisées en recevant un maigre revenu du bien-être social et auxquelles font face les personnes âgées qui demeurent dans des taudis, dont les coûts d'administration de logements rongent les pensions, est-ce que le très honorable premier ministre peut dire à la Chambre si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social . . .

Des voix: Question, question!

M. Lavoie: Ne pourrait-on pas me laisser parler?

M. l'Orateur: Si l'honorable député a une question à poser, il doit la poser immédiatement.

M. Lavoie: Est-ce que le très honorable premier ministre peut dire à la Chambre si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social lui a fait savoir qu'éventuellement elle aurait l'intention de mettre sur pied une commission parlementaire en vue d'étudier les modalités d'application des régimes de revenu minimum annuel garanti? Dans l'affirmative, quand le fera-t-elle et, dans la négative, pour quelles raisons ne le fait-elle pas?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député exprime une préoccupation fort importante que le gouvernement partage. Au sujet de la commission parlementaire sur laquelle il pose la question, je ne me souviens pas que le ministre m'ait fait part de ce projet, mais je prendrai soin de l'interroger et de donner la réponse au député.

* * *

[Traduction]

LES DOUANES

L'OPPORTUNITÉ D'AUGMENTER LES EFFECTIFS AUX POSTES FRONTALIERS ÉTATS-UNIS-COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Elle concerne le continuel problème des files d'attente au poste frontalier de Douglas, qui manque souvent de personnel sans raison apparente. Les queues s'étendent parfois sur deux ou

[M. Fraser.]

trois milles de longueur, au point que certains de nos compatriotes sont obligés de passer la nuit aux États-Unis. Voilà une drôle de façon d'équilibrer la balance des paiements. Quand le ministre a-t-il l'intention de prendre cette affaire au sérieux et de donner un personnel suffisant au poste de Douglas?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Je m'occuperai avec plaisir de la demande du député, monsieur l'Orateur. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire qu'il vienne à la Chambre pour me faire part de ses demandes, car il peut m'approcher librement tous les jours. Néanmoins, je m'occuperai avec plaisir de cette question et je lui en reparlerai plus tard.

M. Friesen: C'est le même problème pour les chefs de petites entreprises qui veulent faire affaire avec les entrepreneurs américains. Ils doivent attendre dans la grande pièce le long du Pacific Highway pendant deux ou trois heures avant de pouvoir passer. Le premier ministre et le ministre de l'Industrie et du Commerce nous assurent que l'on peut très bien traiter affaires de l'autre côté de la frontière. Pourra-t-il examiner cet aspect de la question et s'assurer que les chefs de petites entreprises pourront régler leurs affaires à la frontière dans des délais raisonnables?

M. Guay (Saint-Boniface): C'est une question importante, et je m'en occupe justement en ce moment. Mais il faut aussi bien se rendre compte qu'il peut y avoir des délais de temps à autres, aux frontières.

* * *

LES SPORTS

LA DATE DU DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU MINISTÈRE—LE RENVOI POSSIBLE AU COMITÉ

M. Bruce Halliday (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre d'État de la Santé et du Sport amateur. Devant l'enthousiasme évident que le ministre témoigne à l'égard de son nouveau portefeuille . . .

Des voix: Bravo!

M. Halliday: . . . et vu qu'elle a fait savoir en dehors de la Chambre hier soir, qu'elle était déçue que l'on ne lui ait pas encore posé de question au cours de cette session . . .

Une voix: Pourrait-elle y répondre?

M. Halliday: . . . puis-je rappeler au ministre l'article 13 de la loi de la Santé et du Sport amateur en vertu duquel le ministre, au cours du dernier trimestre de l'année financière, doit soumettre un rapport annuel au Parlement indiquant le travail accompli, les dépenses effectuées ainsi que les engagements pris pendant l'année. Puis-je demander au ministre si elle s'est conformée à cet article si non, pourquoi et quand pouvons-nous espérer recevoir ce rapport?